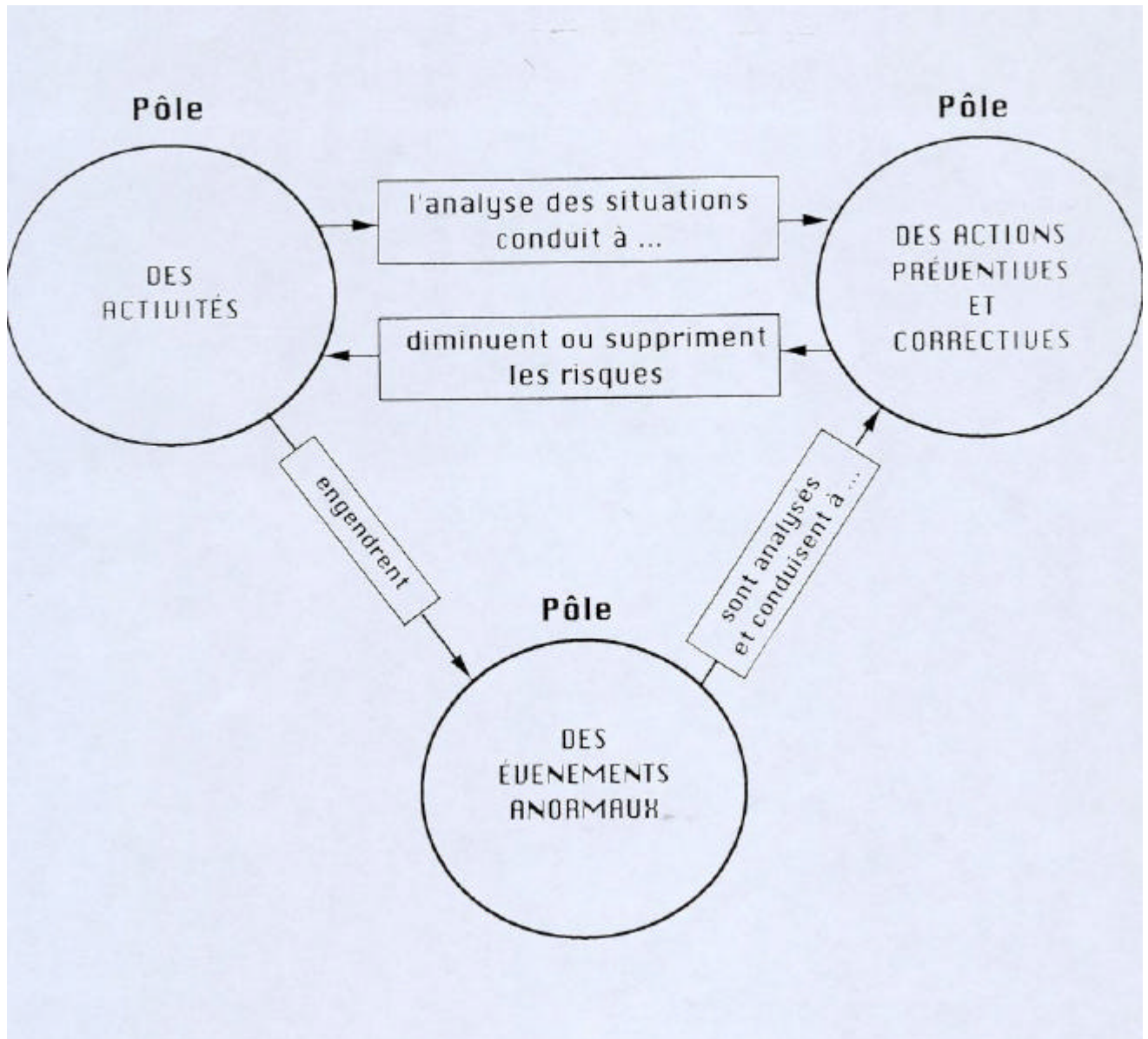


LE TRIPOLE DE LA PREVENTION



**MAITRISER LE RISQUE,
C'EST GERER LE SYSTEME D'INTERACTIONS ENTRE CES TROIS POLES.**

A - Le pôle des "ACTIVITES"

Tout sportif de pleine nature

- se trouve confronté à des situations :
 - à créer (organisation d'une course, etc...) ;
 - existantes (déroulement de la course, etc...).
- est le témoin d'événements imprévus (changement de temps, retard, incidents, accidents...).
- contribue à mener des actions pour maîtriser les risques engendrés par ces situations :
 - soit en temps **réel** (modification de l'itinéraire, etc...) ;
 - soit en temps **différé** (modification des règles d'encadrement, de sélection des participants, de contrôle du matériel, etc...).

La sûreté d'une situation d'activité est fonction :

- de sa conception (itinéraire, participants, encadrement, horaire, matériel, etc...) ;
- de la conduite de l'action - adaptation en temps réel à tous les événements imprévus (météo, fraîcheur physique des participants, condition de l'itinéraire, etc...).

A chacun de ces niveaux, elle dépend :

- de la conformité aux règles (normes, prescriptions, "règles de l'art") ;
- de la pertinence des mesures prises, d'ordre technique, organisationnel ou humain.

L'analyse de risques **a priori** consiste à mettre en évidence et à étudier, en vue de les supprimer, toute non-conformité et non-pertinence avant qu'ils aient engendré un incident ou un accident.

Elle conduit à des ACTIONS PREVENTIVES.

B - Le pôle des "EVENEMENTS ANORMAUX"

Il s'agit bien entendu des accidents et incidents, mais également de tout dysfonctionnement. Ils sont révélateurs d'un risque.

Leur analyse conduira à des ACTIONS CORRECTIVES:

- soit **en temps réel** ;
- soit **en temps différé**.

L'étude approfondie de ces événements à l'aide d'outils appropriés constitue la clé de voûte du système. Elle suppose la mise en place par la Fédération et les Clubs de procédures et d'outils adaptés.

C - Le pôle "ACTIONS PREVENTIVES ET CORRECTIVES"

L'analyse de risque **a priori** (étude des situations) ou **a posteriori** (étude des événements anormaux) conduit à concevoir des actions préventives ou correctives susceptibles de supprimer ou de diminuer les risques, ou de s'en protéger.

Le choix des actions à mener constitue une phase essentielle du processus (on ne peut en effet, réaliser tout ce qui est imaginable). Il devra être fait clairement par la personne ou l'institution concernées.

Ce sera par exemple:

- le chef de course (modification de l'itinéraire, de la composition des cordées, retour anticipé, ...);
- le responsable de l'activité au sein du club (procédures de contrôle du matériel, effectif par sortie, ...);
- le président et le comité directeur du club (modification des règles d'encadrement, saisie de la Fédération, ...);
- le président et le comité directeur fédéraux (modification des cursus de formation de l'encadrement, étude de la conception d'un matériel, ...).

Ce choix devra s'appuyer sur une confrontation entre l'importance du risque (fréquence, gravité, détectabilité) et les contraintes des actions à mettre en œuvre pour le réduire.

Ces décisions sont à prendre

- soit en **temps réel** sur le terrain;
- soit en **temps différé**, après une étude approfondie.

<p>MAITRISER LE RISQUE, C'EST GERER LE SYSTEME D'INTERACTIONS ENTRE CES TROIS POLES.</p>

La Commission « Prévention - Sécurité » de la Fédération des clubs alpins français propose :

LE COMPTE RENDU D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

Ce document est à élaborer pour tout accident ou incident concernant un membre du CAF, en pratique collective ou individuelle.

Il est totalement indépendant d'une éventuelle déclaration à l'assurance ou aux services de police.

Son but est de permettre l'analyse des causes de l'accident ou incident afin de prendre des mesures propres à diminuer les risques.

Il sera rédigé par une personne non impliquée dans l'événement, en liaison, bien entendu, avec ses acteurs.

Il ne mentionnera pas l'identité des personnes impliquées.

C'est un document de travail interne au club et servant de support au travail d'analyse.

Il - ne sera pas archivé

- ne sera éventuellement transmis à l'extérieur du club (fédération) qu'avec l'accord explicite des personnes impliquées.

L'activité :

S'agit-il d'un accident corporel ? oui non

Les renseignements concernant la sortie.

- ▶ date :
- ▶ nombre de participants :
- ▶ sortie collective (CAF) : oui non
- ▶ nombre des encadrants :
- ▶ qualification des encadrants ou des personnes les plus expérimentées :
 1.
 2.
 3.
- ▶ si compétition, laquelle ?

Les renseignements concernant les personnes impliquées.

	(1)	(2)	(3)
Niveau de pratique *			
Age			
Nature du brevet			
Années de pratique			

* débutant, confirmé, cadre breveté ou non breveté, compétiteur

Les renseignements concernant les conditions de la sortie.

- ▶ Le site :
- ▶ La météo (facteurs significatifs pour l'activité) :
- ▶ La fréquentation du moment :

Les renseignements concernant l'équipement et le matériel :

Celui-ci était-il bien adapté et/ou bien utilisé ?

.....
.....
.....

Les circonstances de l'accident (lieu, horaire, déroulement etc...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

► Constitution du groupe et place de la victime au moment de l'incident :
(en tête, encordé, seul devant ou derrière etc...)

.....
.....
.....

L'état de la victime :

.....
.....
.....

Les conditions dans lesquelles ont été effectués les secours :

.....
.....
.....
.....

Quels sont les éléments qui ont joué un rôle déterminant ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mesures prises :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

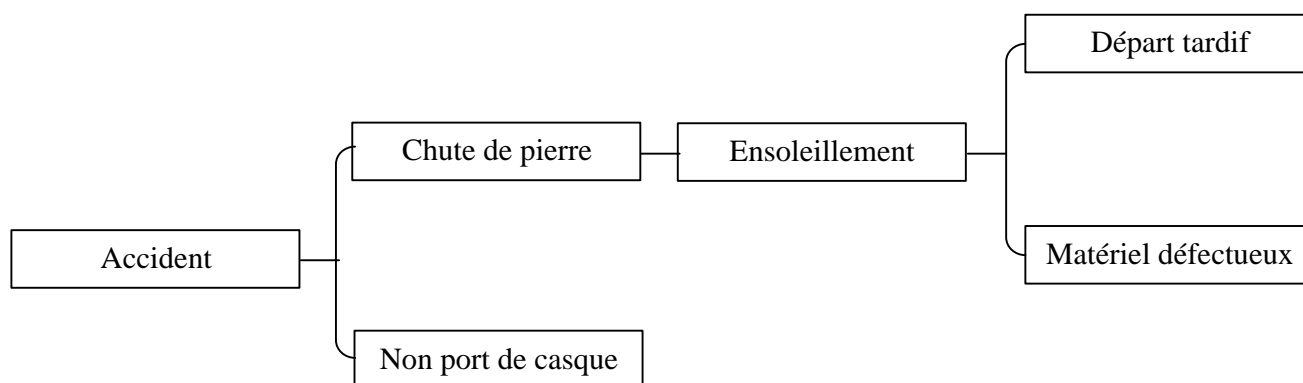
LE GUIDE D'ANALYSE

Un accident ou une situation critique n'arrive presque jamais sans prémisses, très généralement, c'est le résultat d'un enchaînement de faits dont le caractère potentiellement dangereux n'a pas toujours été détecté en temps voulu. L'analyse des causes permettra de reconstituer cet enchaînement.

Prenons un exemple : une cordée quitte le refuge une heure après l'heure prévue (manque de discipline) ; un problème de crampons (manque de préparation) retarde le groupe qui se trouve à passer sous les séracs alors que le soleil a déjà bien chauffé les pentes, ce dont personne ne se préoccupe : il fait beau et l'humeur est joyeuse. Un des membres de la cordée, Tartempion, qui ne portait pas de casque, est alors sévèrement touché à la tête par une pierre descendue des séracs.

On peut conclure que le fait que la trajectoire de la tête de l'alpiniste et celle de la pierre se soient croisées est imputable à la seule fatalité. On peut aussi remarquer - et cela sera plus constructif - que les retards accumulés ont augmenté significativement la probabilité de cette rencontre ; on peut aussi juger que puisque la chute de la pierre n'était pas un événement infiniment improbable, il eut été judicieux de porter un casque.

Ainsi, après qu'une situation critique ait été rencontrée ou qu'un accident se soit produit, on cherchera à reconstituer les enchaînements qui ont contribué à cette situation : on bâtera alors **l'arbre des causes**.



A partir de cette première analyse, on pourra aller plus loin. Pourquoi, par exemple, Tartempion ne portait-il pas de casque ? L'avait-il oublié ce jour là ou était-ce l'habitude dans ce groupe de ne jamais porter de casque ? Pourquoi alors avoir traîné au refuge et surtout, s'est-on posé la question des conséquences de ce retard sur les risques encourus ? Toutes questions dont les réponses pourront amener à corriger ultérieurement les comportements du groupe.

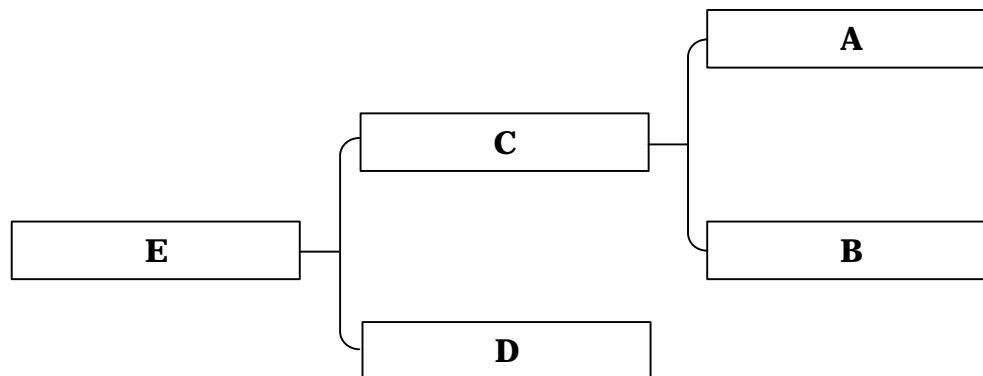
Méthode d'analyse des causes

Pratiquement, après une situation qui a été jugée critique ou après un accident, la démarche sera la suivante :

- d'abord, refuser la fatalité, de rejeter la faute sur "pas de chance" ;
- remonter le temps en identifiant tous les éléments qui ont contribué à créer la situation, objet de l'analyse. Dans cette analyse, on ne négligera pas les éléments psychologiques et physiologiques - comme stress, fatigue, relation entre les membres du groupe... qui ont pu avoir une influence ;
- donner lieu à une information élargie au niveau du club, assortie de recommandations et éventuellement de décisions.

L'analyse sera menée par un petit groupe de personnes comprenant par exemple des témoins de l'événement, l'animateur "Prévention-Sécurité" du club...

Le recours à une représentation graphique du type ci-dessous, aidera à la compréhension du processus qui a conduit à la situation analysée.



A et B sont des événements indépendants qui ont entraîné C, lequel en combinaison avec D, indépendant de C, a entraîné la situation E.

Une fois les événements A,B,D... identifiés, on se demandera pourquoi ils se sont produits, dans quel environnement, pourquoi n'a-t-on pas anticipé sur les conséquences possibles, etc... et surtout, que faire pour que cela ne se reproduise plus.

Toutes ces questions ont pour unique but de comprendre ce qui s'est passé, en remontant autant en amont que nécessaire. Il est essentiel que cette analyse ne soit absolument pas perçue comme une recherche de responsabilité individuelle, mais comme devant aboutir à des enseignements qu'il y aura lieu de diffuser à tous les pratiquants du Club.

Pour arriver à l'adhésion de tous, le rôle de l'animateur "Prévention-Sécurité" et de son équipe sera déterminant.